

Bruxelles élue vice-présidente des Villes du Patrimoine mondial

Bruxelles, le 28 novembre 2013 – La Ville de Bruxelles vient d’être élue vice-présidente de l’Organisation des Villes du Patrimoine mondial qui regroupe plus de 200 membres internationaux et œuvre pour la préservation de l’héritage patrimonial aux quatre coins de la planète.

Les maires des Villes membres de l’OVPM*, l’organisation des Villes du Patrimoine mondial, se sont rassemblés la semaine dernière à Oaxaca (Mexique) pour élire leurs huit représentants au sein du Conseil d’administration de l’organisation. À l’issue du scrutin, les villes de Bruxelles, Lyon, Puebla, Québec, Safranbolu, Valparaiso et Varsovie ont été choisies comme membres du CA pour la période de 2013 à 2015, et la Présidence octroyée à la Ville de Sintra au Portugal.

« En collaboration avec les autres villes élues, la Ville de Bruxelles entend poursuivre son travail de préservation du patrimoine et de sensibilisation des citoyens. Nous souhaitons encourager les échanges et construire ensemble une conscience transnationale en faveur de la valorisation de notre héritage patrimonial riche et hétéroclite » explique Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

La Ville de Bruxelles possède de nombreux édifices inscrits au Patrimoine mondial de l’Unesco, parmi lesquels l’Hôtel de Ville et les Maisons de la Grand-Place classés en 1998. De nouveaux sites, tels que certains édifices Art Nouveau pourraient également être classés par l’Unesco, ce qui a motivé la Ville à se présenter à la vice-présidence de l’organisation.

« Cette élection au sein de l’OVPM est une reconnaissance du travail déjà accompli par la Ville de Bruxelles depuis de nombreuses années pour mettre en valeur notre exceptionnel patrimoine » souligne Geoffroy Coomans de Brachène. *« Notre savoir-faire est ainsi salué mais nous entendons également améliorer encore notre expertise grâce à une collaboration accrue avec d’autres villes prestigieuses. »*

Cette nouvelle mission de vice-présidence de l’OVPM complète donc une série d’actions entreprises afin de protéger, valoriser et promouvoir notre Patrimoine Unesco, comme la récente mise en lumière de la Grand-Place grâce au soutien de Beliris, la restauration des Maisons de la Grand-Place dès 2001 ou encore la mise en œuvre d’un Plan de gestion 2012-2015 de la zone Unesco.

« Notre site classé Unesco est un véritable atout pour notre capitale qui permet d’attirer de nombreux publics étrangers sensibles à l’héritage culturel des villes. Je suis heureux de constater que notre ville sert de modèle grâce à son approche novatrice qui mêle gestion du patrimoine historique et esthétique à une responsabilité citoyenne plaçant riverains et visiteurs au cœur de ses actions et préoccupations », conclut Freddy Thielemans.

Contacts presse :

Cabinet du Bourgmestre – Sarah Giancaterini 0478/04.40.12

Cabinet de l’Echevin de l’Urbanisme et du Patrimoine – Frédéric Pellissier 0486/94.52.51

*A propos de l’OVPM : l’Organisation des Villes du Patrimoine mondial, fondée en 1993, aide ses villes-membres à améliorer leur mode de gestion en fonction des exigences liées à la présence de sites inscrits par l’Unesco sur la Liste du Patrimoine mondial.